

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'ADCPHS-CDCHS 46

13 Octobre 2023 - Gigouzac

Présents : 13 organisateurs sur 32 Excusés : 19

- **RAPPORT MORAL**, par Ghislaine PAVARD (voté à l'unanimité)

Notre présidente s'est félicitée de la bonne tenue des courses à pied dans le Lot tout en regrettant que certaines n'aient pas eu le succès escompté, malgré une organisation au top.

Elle a rappelé que les récompenses du Challenge « ADCPHS 46-Le Département du Lot-La Dépêche du Midi-Runningmag », seraient remises le 17 décembre, à Gigouzac, à l'issue de la course « Courir pour le sourire d'un enfant ».

Tout en saluant le travail réalisé par Geneviève Grasset qui gère le site informatique, Gigi Pavard a précisé que le principe dudit Challenge sera différent puisqu'à l'avenir deux classements seront établis, à savoir un classement regroupant les courses (route ou trail) de distance inférieure ou égale à 15 km pour le challenge « Court » et un classement pour les courses de plus de 15 km pour le challenge « Long », cette possibilité étant une opportunité, pour les organisateurs, d'accroître le nombre de participants à leur épreuve. En effet, en 2023, si 2052 coureurs masculins et féminins ont, au moins, participé à une épreuve, au final, il y a eu trop peu de classés.

Elle a insisté sur les précautions à prendre en matière de sécurité, les signaleurs devant être âgés de 18 ans et plus, vêtus de chasubles jaunes et en possession de panneaux K10 (vert-rouge) et précisé que le certificat médical pour les non-licenciés était valable 1 an, contrairement aux licenciés.

Un organisateur peut accepter des chiens (en laisse) sous couvert d'une autorisation de la Fédération Canine.

L'inscription sur « Calorg » est toujours d'actualité ; il faut que les organisateurs y pensent.

- **BILAN FINANCIER**, par Sylvie Bach (voté à l'unanimité)

Sylvie donne le résultat au 30/09/2023 : 4642,35 €

- **RAPPORT D'ACTIVITES**, par Thierry Lonzième → voir le calendrier 2024.

- **QUESTIONS DIVERSES :**

- Question récurrente concernant les mauvaises informations recensées dans les magazines et revues de course à pied. L'ADCPHS envoie le calendrier aux différents organismes dès la fin octobre, voire la mi-novembre maximum et s'il y a des modifications apportées à la suite, l'ADCPHS n'en est aucunement responsable. Il est tout à fait possible, également, que des coquilles apparaissent dans la rédaction des commentaires des revues de course à pied.

- Le Challenge se clôturant désormais fin août, la date de la remise des récompenses, à savoir mi-décembre à Gigouzac, semble bien éloignée. Une solution plus plausible va être étudiée par le bureau.

- **ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION et du BUREAU :** (voté à l'unanimité)

- Présidente : Ghislaine PAVARD
- Vice-président : Daniel MACK
- Secrétaire : Thierry LONZIEME
- Trésorière : Sylvie BACH

Responsable du site informatique : Geneviève GRASSET

Membre (supplémentaire) du CA : Pierrette MOULIN